



AVIS PUBLIC 2026-071

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION POUR LES ANNÉES 2027-2028 ET 2029

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Annie Lamontagne, greffière de la Ville de Val-des-Sources que le rôle d'évaluation pour les années 2027-2028 et 2029, tel que préparé par monsieur Serge Dussault, évaluateur de la MRC des Sources a été déposé sous format électronique, le 14 septembre 2026 à 17 h 50 au bureau municipal situé au 345, boulevard Saint-Luc à Val-des-Sources et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures de bureau soit :

**Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h**

En vertu de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q, chapitre F-2.1), avis est donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, une demande de révision prévue à la section 1 du chapitre X de cette Loi, à l'égard du rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 à 174.2 (L.R.Q, chapitre F-2.1).

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir quatre conditions :

1. Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un évènement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
2. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin;
3. La demande doit être déposée au bureau de la MRC des Sources situé au 309, rue Chassé à Val-des-Sources (Québec) J1T 2B4 ou y être envoyée par courrier recommandé;
4. La demande de révision doit être déposée ou envoyée avant le 1er mai 2027 et être accompagnée de la somme d'argent prévue au règlement adopté par la MRC des Sources.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 17^e jour de septembre 2026.

Annie Lamontagne
Greffière